

Assemblée Générale ordinaire du 11 avril 2015

Rapport moral du Président

Je souhaite profiter de cette assemblée générale, pour rendre un hommage appuyé au travail réalisé par l'ensemble du conseil d'administration du ROSO et de nos membres. Cela fait maintenant sept ans que j'ai le plaisir de présider le ROSO et je dois vous dire que nous ne voyons pas le temps passer.

Le ROSO continue sa route depuis plus 39 ans et je pense que c'est un exemple à suivre à plusieurs titres :

- Un conseil d'administration qui travaille dans une très bonne entente
- Des membres renouvelés avec un effectif maintenu
- Une liberté totale d'action et de prise d'opinions
- Une indépendance financière
- Une analyse objective et réfléchie
- Une action juridique ciblée et motivée.
- Une capacité d'action sur la totalité de l'Oise et sur tous les sujets

Le ROSO est un acteur apprécié et reconnu des services de l'état pour ses prises de position toujours motivées, son assiduité aux réunions, ses demandes toujours pertinentes, son indépendance, sa compétence sur de nombreux sujets.

Le ROSO est un acteur apprécié des médias pour la diffusion d'informations précises, argumentées, et d'intérêt général.

Le ROSO est un acteur apprécié de ses adhérents pour son aide sur leurs préoccupations, sa connaissance des sujets, sa motivation à ne pas lâcher, son assistance juridique.

Le ROSO est un acteur moins apprécié de certains élus locaux qui confondent légitimité du scrutin et pouvoir de ne plus concerter ou écouter.

Je proposerai au conseil d'administration de poursuivre notre action autour de six grands axes :

- Entretenir les relations régulières et suivies avec les services de l'Etat dans l'Oise, avec le Département, la Région et les collectivités locales
- Développer les actions liées à la communication du ROSO .
- Poursuivre et renforcer notre action juridique (recours administratif et pénal contre les pollueurs) auprès de nos membres avec l'appui du cabinet d'avocat Frison, Decramer et Associés. Assurer le lien régulier avec les autorités de justice (parquets, gendarmerie, ..)
- S'assurer de l'indépendance et de l'éthique des commissaires enquêteurs dans les enquêtes publiques.
- Assurer l'effectif de notre conseil d'administration et le nombre de nos membres en permettant le renouvellement.
- Assurer notre indépendance financière.

Les instances dirigeantes :

Le conseil d'administration s'est réuni six fois au cours de l'année 2014 pour assurer le fonctionnement du ROSO, préparer les différentes manifestations, étudier les dossiers avec les représentants du ROSO dans les différentes commissions. Ces différents représentants du ROSO ont fait un travail remarquable par leur présence et l'analyse très poussée des dossiers. Le ROSO est écouté, respecté et considéré comme utile dans le débat environnemental.

Je tiens à remercier tous les représentants du ROSO dans les différentes commissions qui ont fait un travail remarquable, ne comptant pas leur temps de bénévolat.

Je remercie aussi Olivier Quatrepoint notre secrétaire pour la qualité de son travail et la précision de ses comptes rendus.

Les réunions en 2014 :

La réunion annuelle du mois d'octobre 2014 a été un évènement apprécié de nos membres et je remercie tout particulièrement Franck Deboise sur son exposé sur le thème de la forêt.

Julien Marion, secrétaire Général de la préfecture nous a fait l'honneur de sa présence et d'un exposé d'ouverture sympathique à l'égard du travail du ROSO. La DREAL, toujours présente, représentée par Madame Aline Baguet, directrice régionale adjointe, nous a fait le point sur le SRCE. Monsieur Pierre-Jean Morel, directeur régional de l'ONF Picardie est venu partager le sujet de l'exploitation forestière.

La communication :

Le ROSO a émis dix communiqués de presse bien relayés par les médias locaux et le site internet est toujours très visité et apprécié. De nombreux messages arrivent par le site : demande de nouveaux adhérents, question de citoyens, presse.

Le site internet est aussi une formidable bibliothèque de documents (comptes rendus, exposés..) consultables par le grand public. Dans le cadre de notre agrément, nous devons y déposer le rapport moral et les comptes approuvés de chaque année.

Afin de renforcer la communication au grand public, une affiche existe et est disponible. N'hésitez pas à la coller sur les panneaux d'opinion et affichage libre dans vos communes.

Si de tels panneaux n'existeraient pas, nous demandons à nos adhérents d'en faire la demande aux maires de leurs communes. Un courrier type est à leur disposition.

Les grandes actions 2014 :

L'année 2014 a été une année bien remplie pour le ROSO. Je pourrais citer :

- Les actions en faveur de la défense des milieux naturels remarquables : Massif des trois forêts, corridor écologique : Docob, zone Natura 2000, Bois du Roi
- Projet Arc de Dierrey, le canal Seine-Nord
- Les PPRT et spécifiquement le dossier de Storengy.
- Les aérodromes de Beauvais et Persan- Beaumont
- La protection de la ressource en eau : captage, rivières..
- Les actions juridiques devant le tribunal correctionnel ou administratif.
- La commission d'aménagement commercial
- La CDNPS, le CODERST, la CDCEA
- La commission des commissaires enquêteurs.
- Le travail sur l'aménagement dans les SCOT et PLU.
- Toutes les enquêtes publiques.

Les faits marquants 2014 et les actions 2015 :

Les commissaires enquêteurs :

Nous restons très mobilisés sur ce sujet et particulièrement sur l'indépendance, le respect de la déontologie, l'approche des enquêtes publiques par les commissaires enquêteurs. Notre présence à la

commission de désignation est extrêmement importante et notre position est défendue. Je demande à chaque adhérent de faire remonter les problèmes constatés lors des enquêtes publiques. A ce sujet, nous avons rédigé la première lettre d'analyse juridique suite aux jugements rendus par le tribunal administratif et vis-à-vis des conclusions des commissaires enquêteurs.

Le recours engagé devant le tribunal administratif de Lille contre un refus de radier un commissaire enquêteur est une première pour le ROSO.

La mobilisation publique :

La mobilisation et manifestation publique prend une place importante dans nos actions de défense des dossiers. L'action de nos adhérents est primordiale dans ce cas.

L'aménagement du territoire :

Au travers de nos actions lors de l'élaboration des SCOT et PLU , nous défendons les intérêts de nos adhérents mais nous constatons que la concertation avec les élus locaux restent un sujet extrêmement difficile.

Pour ce faire, une action ayant bénéficiée d'une subvention de la part de la DREAL a été engagée en 2014 avec la collaboration d'une consultante externe, Florence Rollin, d'un éditeur de jeux, Cyril Blondel, d'une stagiaire Elodie Cambon et de membres du conseil d'administration. Cette action va se poursuivre en 2015 avec la collaboration de deux stagiaires Antoine Deschamps et Vinciane Mertz. Un exposé vous sera fait au cours de la réunion.

Les plans départementaux des déchets mis en révision :

Nous avons été associés aux commissions dans le cadre de l'élaboration des plans départementaux. Suite au changement de l'exécutif du département, nous souhaitons que ces travaux aboutissent selon le planning prévu. Ces plans sont extrêmement importants vis-à-vis de nombreuses problématiques environnementales et de nos adhérents.

La destruction des massifs forestiers :

Ce sujet reste très préoccupant et va nécessiter une action collective suivie pendant de nombreux mois.

Le SRCE subit de multiples blocages de la part des élus de l'Oise par crainte de ne pas pouvoir aménager le territoire à leur guise.

Les actions juridiques sont nombreuses et nécessiteront encore un énorme travail . Je tiens à remercier le cabinet Frison et associés pour sa collaboration très efficace et très raisonnable d'un point de vue financier. Pour la première fois depuis sa création, le ROSO s'est associé à une action judiciaire contre un maire pour prise illégale d'intérêts. Je détaillerai les dossiers juridiques au cours de la réunion.

La préparation des 40 ans du ROSO en 2016 est en cours et je remercie Eric Mulochot d'avoir accepté de prendre le dossier en main. Nous reviendrons sur cet événement au cours la réunion.

Conclusion

Au fil du temps et nos échanges, je constate que notre cohésion est grande et très solide. Elle repose sur un socle fondamental : notre indépendance morale, politique et financière. Nous avons décidé de parler maintenant du bien commun que représente l'environnement , le cadre de vie et l'activité économique pour la préservation de la biodiversité, la santé et l'épanouissement de tous les citoyens dans la vie de tous les jours. Le juste équilibre et les alternatives existent à partir du moment où la concertation est réelle.